

Déclaration FCPE CDEN 12 Mars 2021

M. le Préfet, M. le directeur adjoint des services de l'éducation nationale, Mesdames et messieurs les représentants des collectivités locales, mesdames et messieurs les représentants des syndicats des personnels, mesdames et messieurs les membres du CDEN et personnels de l'inspection académique.

La FCPE de l'Yonne, 1^{ère} fédération de parents d'élèves du département, est heureuse de retrouver sa place dans cette instance importante pour le système éducatif, pour nos enfants des écoles publiques.

Modestement pour l'instant mais déterminés, nous participerons autant que faire ce peu aux différents travaux du CDEN.

Nous remercions M. le directeur adjoint des services de l'éducation nationale et les services de la préfecture qui a nous ont permis de rejoindre ce CDEN.

Malgré notre enthousiasme, nous regrettons de n'avoir reçu les documents de préparation que ce matin.

La FCPE tient a signaler son scepticisme quant à la carte scolaire proposée autant pour le premier degré que pour le second degré.

La période que nous vivons, et qui n'en finit pas, est traumatisante pour de nombreux élèves, il n'est donc pour nous pas l'heure de rationaliser les moyens. La crise sanitaire doit nous obliger collectivement à plus d'éducation, à plus de soutien, donc à plus de personnels auprès de nos enfants.

Nous regrettons donc que l'affichage ministériel protégeant le premier degré ne s'applique pas dans l'Yonne.

Nous regrettons donc que les choix dans le second degré de remplacer des heures postes par des heures supplémentaires s'applique dans l'Yonne.

Nous demandons également un renforcement des moyens de remplacements dans le premier comme le second degré, d'autant plus pendant cette crise sanitaire.

Même à supposer que la situation sanitaire s'améliore, les conséquences sont et seront fortes et il nous semble plus sage de préserver les moyens d'enseignants, CPE, psychologues pour le bien de nos enfants.

Dans le même registre, nous demandons le maintien des postes de plus de maîtres que de classe dans l'ensemble des écoles pour assurer aux équipes pédagogiques les moyens de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun, prévenir la difficulté scolaire, mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les élèves.

Enfin nous demandons que les moyens ASH, et tous les dispositifs d'aides aux plus en difficultés soient renforcés au lieu d'être maintenu se traduisant par un yoyo des moyens entre les établissements.

Les efforts consentis pour le cycle 1 ne doivent pas se faire au détriment des autres cycles.

Certes, l'Yonne perdrait des élèves à la rentrée sur le premier comme le second degré, mais notre territoire est loin d'être dans le haut du classement des CSP+, la ruralité et l'isolement y est fort. Les difficultés sociales sont importantes dans nos villes, alors pourquoi réduire encore les moyens.

Pour rappel 40 établissements scolaires (maternelles, élémentaires et collèges) sont dans le dispositif REP ou REP+ dans l'Yonne.

Les organisations syndicales d'enseignants le disent sans doute mieux que nous, mais les personnels des écoles et collèges donnent et ont donné déjà beaucoup depuis le début de la crise sanitaire et encore plus depuis le début de cette année scolaire avec la volonté gouvernementale de maintenir tous les lieux d'enseignements ouverts.

Il n'est pas l'heure de donner un coup de rabot dans leurs effectifs.

Nous sommes inquiets des choix pour nos collèges craignant fortement une augmentation

du nombre d'élèves par classe. Certaines divisions dans l'Yonne sont déjà à 29, souhaitez

vous vraiment qu'on arrive à des effectifs intenables comme dans les lycées, ne laissant

ainsi aucune chance aux élèves les plus en difficulté de réussir.

Ce n'est pas le choix de la FCPE en tout cas, nous souhaitons l'égalité des chances et celle-ci

passe par des effectifs moins lourds permettant un maximum de régulations des enseignants

avec les plus fragiles.

Ces augmentations d'effectifs ont un effet collatéral sur les installations proposées à nos

enfants, surtout dans le cadre de la crise sanitaire. Sur ce point, nous sommes preneurs d'un

état des lieux des collèges de l'Yonne en terme de rénovation, travaux, programmation à

long terme.

Nous aurons sans doute des questions au fur à mesure de votre présentation, mais vous

l'aurez compris, la FCPE ne s'oriente pas vers un vote favorable de cette carte scolaire, si un

vote est à exprimer.

Vous pouvez compter sur la FCPE, pour un dialogue constructif, pour le bien de nos enfants

et des parents d'élèves que nous représentons.

Merci de votre écoute attentive, bon CDEN à chacun d'entre vous.

Olivier Guillaumet

Marion Eckhardt

Yann Chandivert

Yvette Mafouana

Danièle Maingaint

Membres FCPE du CDEN